

WEBINAIRE

CLUB RH, MANAGEMENT & STRATÉGIE

JEUDI 27 MAI de 10h30 à 12h00

Les inventions des salariés

Comment gérer la titularité des innovations techniques et des créations intellectuelles dans l'entreprise ?

Titularité des innovations techniques par brevet :

- Dépôt au nom de la personne morale ou au nom de la personne physique : avantages/inconvénients.
- Dépôt au nom de la société les bonnes pratiques à mettre en place en cas de dirigeant inventeur salarié ou non-salarié.
- Les inventions de salariés : 3 catégories (inventions de mission, inventions hors mission non attribuables, inventions hors mission attribuables) et rémunérations.
- 10 ans de rétrospectives sur les montants de rémunération
- Les inventions de salariés : procédure de dévolution des droits
- Comment gérer un litige ?
- Précautions à prendre
- Les inventions de stagiaires
- Autres contrats

Titularité des créations intellectuelles : des questions de droits d'auteurs

- Petit rappel sur le droit d'auteur : naissance du droit d'auteur, droit moral/droit patrimonial.
- Application aux marques : création du nom/du logo, création interne/création externe.
- Application aux créations esthétiques (dessins et modèles) création interne/ création externe.

Plus d'infos au 04 76 28 28 03
Marie-anne.delaye@grenoble.cci.fr
www.grenoble-ecobiz.biz

S'INSCRIRE

Speakers :

Cabinet Germain Maureau

- Armelle Chrétien
- Alban Dumont
- Sébastien Gris

